



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique familiale

Question écrite n° 64546

Texte de la question

M Henri Bayard appelle l'attention de M le secrétaire d'Etat à la famille, aux personnes âgées et aux rapatriés sur le fait que 1994 devrait être l'année internationale de la famille. De nombreux pays ont déjà constitué un comité national en coordination avec un secrétariat de l'ONU. Les associations familiales souhaitent connaître les modalités d'organisation qui ont été mises en place en France, si c'est le cas, pour participer à sa préparation et, en tout état de cause, il lui demande de préciser ses intentions en ce qui concerne les initiatives qui seront prises pour célébrer l'Année internationale de la famille.

Texte de la réponse

Reponse. - Conscient de l'importance de la place et du rôle de la famille dans notre société, le Gouvernement est très attaché à ce que, dans le cadre de sa politique familiale, la France soit présente lors des manifestations qui se dérouleront à l'occasion de l'année internationale de la famille qui aura lieu en 1994. La préparation des manifestations qui seront organisées par notre pays associera, aux côtés des pouvoirs publics, les mouvements familiaux nationaux, en particulier au sein d'un comité national de coordination dont la mise en place se fera prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Bayard Henri](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64546

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Ministère attributaire : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 novembre 1992, page 5375